

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit public

Présentée et soutenue publiquement le 20 mai 2025 à 9h30
en salle Alex WEILL de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Madame Mathilde Abla ABALO

« Les compétences juridiques des États face à la criminalité en mer. »

JURY

Monsieur Jean-Pierre BEURIER,
Professeur à l'Université de Nantes – rapporteur

Monsieur Philippe VINCENT,
Professeur à l'Université de Liège – rapporteur

Madame Andrea HAMANN,
Professeur à l'Unistra

Monsieur Syméon KARAGIANNIS,
Professeur à l'Unistra, directeur de thèse